

Siège Social : 36000 Châteauroux

Adresse : 2 Place des Cigarières

Date de convocation : 20 Mars 2023

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Jeudi 30 Mars 2023

L'an deux mil vingt trois

Le 30 Mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 36 / Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (27) :

AVEROUS Gil, BALSAN Charles Henri, BERTHOUMIEUX Pierre, BRANCHOUX Gilles, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Éric, CHARPENTIER Dominique, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAUZIER Claude, DELYS Dominique, ELBAZ Xavier, LANGLOIS Gaston, LION Michel, LUMET Thierry, MAUBOIS Philippe, MOREAU Jean-Michel, GLOMOT Pascal, PERSONNE Jacques, PICOUT Laurent, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte, NONIN Patrick, ZECCHI Stéphane.

Étaient absents (9) :

ALLARD Bernard, DEJOLLAT Daniel, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, MARCHAND Bernard, PIVOT Christophe, SALADIN Michel, SEMION Michel, TUAL Didier.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (9) :

AUJEAN Bernard a donné pouvoir à BERTHOUMIEUX Jean Pierre
GOURLAY Philippe a donné pouvoir à DAUZIER Claude
GOURRU Maxime a donné pouvoir à PERSONNE Jacques
GUESNARD Yves a donné pouvoir à LION Michel
IMBERT Tony a donné pouvoir à VIDAL Claude
JUDALET Patrick a donné pouvoir à CAMUS Jean Louis
PRAULY Jean Claude a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean Louis
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston
SEVAULT Jean Marc a donné pouvoir à CHENE Jean Pierre

Étaient excusés (5) :

DRUI Martial, FOISEL Michel, LEMAIGRE Patrick, RIES Fanny, VIAUD Philippe.

Objet : Approbation d'affectation du résultat budget annexe maitrise d'ouvrage des travaux

Après avoir entendu et pris acte de la présentation du compte administratif de l'exercice 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat dudit exercice,

Constate les résultats de clôture de la section d'exploitation du budget, qui s'établissent comme suit :

Affectation du résultat de la manière suivante au budget de l'exercice 2023

RESULTAT EXECUTION	403 504,53 €
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	- 3 977 258,61 €
RESULTAT DE CLOTURE 001	- 3 573 754,08 €

RESTE A REALISER Dépenses	- 1 897 809,48 €
RESTE A REALISER Recettes	6 026 612,13 €
Total	4 128 802,65 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT	555 048,57 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 620 849,96 €
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	1 238 349,96 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE OO2	382 500,00 €
TOTAL AFFECTE	1 620 849,96 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :

Accusé de réception
036-200031987-20230330-02202309-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023